



ITTO

**CONSEIL INTERNATIONAL
DES BOIS TROPICAUX**

Distr.
GENERALE

ITTC(XXXII)/15
18 mai 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

TRENTE-DEUXIEME SESSION
13 – 18 mai 2002
Bali, Indonésie

DÉCISION 1(XXXII)

PROJETS, AVANT-PROJETS ET ACTIVITES

Le Conseil international des bois tropicaux,

Ayant considéré à sa trente-deuxième session les recommandations des trois Comités sur les Projets et Avant-projets contenus dans les documents CEM(XXX)/5, CRF(XXX)/19 et CFI(XXX)/7; ainsi que le rapport de la deuxième réunion du Panel chargé du Sous-compte B du Fonds du Partenariat de Bali contenu dans le document ITTC(XXXII)/14;

1. Décide de:

(i) Approuver les projets suivants

PD 124/01 Rev.2 (M)	Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines Phase I Stade 1 \$634,983.00 Phase I Stade 2 \$634,982.00 Phase II \$864,070.00 Phase III \$1,444,144.00
PD 132/02 Rev.1 (M)	Application d'un modèle expérimental d'évaluation économique de l'utilisation et de la gestion des essences colombiennes <i>meliaceae</i> et <i>anacardiaceae</i> (Colombie) \$45,898.00
PD 140/02 Rev.2 (M)	Elaboration de critères et indicateurs de la gestion durable adaptés aux forêts tropicales brésiliennes \$396,313.00
PD 13/00 Rev.4 (F)	Appui aux populations Akposso et Akébou pour l'aménagement participatif des reliques forestières et des savanes incultes des vallées d'Akpé et d'Akama pour la production de bois d'oeuvre (Togo) \$389,262.00
PD 39/00 Rev.3 (F)	Forêt, science et durabilité: la forêt modèle de Bulungan – Phase II (Indonésie) \$892,559.00
PD 53/00 Rev.3 (F)	Installation d'un réseau de placeaux permanents de suivi de la dynamique des forêts classées de Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire) \$342,795.00

/...

PD 54/00 Rev.4 (F)	Résistance génétique de l'Iroko à <i>Phytolyma lata</i> – Phase II (Côte d'Ivoire) \$378,584.00
PD 63/01 Rev.2 (F)	Evaluation et gestion des habitats forestiers de la mangrove égyptienne en vue d'une exploitation et d'une mise en valeur durables (Egypte) \$301,570.00
PD 84/01 Rev.3 (F)	Promotion de l'exploitation durable et de la conservation des essences de bois précieux en Amazonie péruvienne à travers l'édification des capacités (Pérou) \$430,302.00
PD 125/02 Rev.1 (F)	Ile Congrès forestier latino-américain (Guatemala) \$87,683.00
PD 128/02 Rev.2 (F)	Amélioration des capacités nationales à effectuer des inventaires forestiers nationaux dans la sous-région Amazonie (Bolivie, Colombie, Equateur, et Pérou) \$1,854,894.00
PD 130/02 Rev.1 (F)	Projet de Plantation de 2 500 ha de bois d'oeuvre dans la forêt classée de Haho-Baloé (Région des Plateaux-Togo): Phase II (Togo) \$644,731.00
PD 137/02 Rev.2 (F)	Développement de plantations de <i>Xantoxylum rethsa</i> , <i>Manilkara kauki</i> , <i>Alstonia scholaris</i> , et <i>Whrightia pubescens</i> pour favoriser la gestion forestière durable à Bali (Indonésie) \$261,438.00
PD 142/02 Rev.2 (F)	Production durable des forêts nationales sous le régime des concessions forestières (Brésil) \$878,157.00
PD 150/02 Rev.1 (F)	Séminaire sur la promotion des plantations (Brésil) \$146,520.00
PD 96/01 Rev.2 (I,F)	Renforcement des capacités de la recherche sur les forêts et les produits forestiers dans l'optique de la gestion forestière durable au Cambodge (Cambodge) \$494,374.00
PD 108/01 Rev.3 (I)	Développement de la production et de l'utilisation du rotin par la participation de petits propriétaires et exploitants en Indonésie (Indonésie) \$434,839.00
PD 146/02 Rev.1 (I)	Réduction de la pauvreté par la participation des populations à l'exploitation durable du bambou dans les divisions de Mandalay et de Bago au Myanmar (Myanmar) \$453,256.00
PD 151/02 (I)	Conférence internationale sur les produits de qualité en teck issus de la gestion forestière durable (Inde) \$108,544.00

- (ii) autoriser le financement des projets ci-après approuvés à la présente session, en vue de leur exécution immédiate::

PD 132/02 Rev.1 (M)	\$45,898.00
PD 140/02 Rev.2 (M)	\$396,313.00
PD 39/00 Rev.3 (F)	\$892,559.00
PD 53/00 Rev.3 (F)	\$342,795.00
PD 54/00 Rev.4 (F)	\$378,584.00
PD 63/01 Rev.2 (F)	\$301,570.00
PD 125/02 Rev.1 (F)	\$87,683.00
PD 137/02 Rev.2 (F)	\$261,438.00
PD 142/02 Rev.2 (F)	\$878,157.00
PD 108/01 Rev.3 (I)	\$434,839.00
PD 146/02 Rev.1 (I)	\$453,256.00
PD 151/02 (I)	\$108,544.00

- (iii) autoriser le décaissement de fonds supplémentaires pour la poursuite de l'exécution du projet suivant:

PD 54/99 Rev.2 (F)	\$83,704.00
--------------------	-------------

- (iv) autoriser le décaissement de fonds supplémentaires pour la poursuite de l'exécution du projet suivant dès que les fonds prévus à cet effet seront disponibles dans le Compte spécial:

PD 94/90 Rev.3 (I)	\$15,900.00
--------------------	-------------

- (v) autoriser le décaissement de fonds supplémentaires d'un montant de \$210,000.00 pour la poursuite du programme Fonds Freezailah aux bourses de recherche;

- (vi) autoriser le financement des projets ci-après approuvés à la présente session, en vue de leur exécution immédiate dès que les fonds affectés seront disponibles dans le Compte spécial:

PD 124/01 Rev.2 (M)	\$634,982.00	Phase I Stade 2
	\$864,070.00	Phase II
	\$1,444,144.00	Phase III
PD 13/00 Rev.4 (F)	\$389,262.00	
PD 84/01 Rev.3 (F)	\$430,302.00	
PD 128/02 Rev.2 (F)	\$1,854,894.00	
PD 130/02 Rev.1 (F)	\$644,731.00	
PD 150/02 Rev.1 (F)	\$146,520.00	
PD 96/01 Rev.2 (I,F)	\$494,374.00	

2. Décide de:

- (i) approuver les avant-projets suivants:

PPD 48/02 (M)	Bilan des informations sur l'analyse du cycle de vie des produits ligneux tropicaux \$37,740.00
PPD 49/02 (M)	Examen du marché indien des bois \$103,785.00
PPD 37/02 Rev.1 (F)	Etude pour la conservation, la restauration et la gestion durable des mangroves au Togo (Togo) \$64,914.00

PPD 38/02 Rev.1 (F)	Appui aux populations de Kamina et de ses environs pour la réalisation d'un projet participatif et intégré d'aménagement et de reboisement forestier dans leurs zones dans l'Akebou (préfecture de Wawa) au Togo (Togo) \$44,456.00
PPD 40/02 Rev.1 (F)	Conservation et gestion durable de la mangrove de la zone côtière du Kouilou avec la participation des communautés locales établies dans cette zone du Sud Congo (Congo) \$71,232.00
PPD 44/02 Rev.1 (F)	Initiative de lutte contre le feu: prévenir plutôt que guérir \$91,245.00
PPD 47/02 (F)	Promotion du mécanisme de développement propre dans le cadre de la gestion forestière durable avec la participation des populations riveraines (Indonésie) \$53,000.00
PPD 4/00 Rev.3 (I)	Faisabilité de l'introduction et de la mise au point de techniques d'essais non destructives et de méthodes d'évaluation et de suivi des éléments en bois employés en applications finales dans la construction en Afrique occidentale (Ghana) \$28,090.00
PPD 39/02 Rev.2 (I)	Transformation et utilisation des rebuts d'exploitation par une collaboration avec les communautés locales et les entreprises forestières (Ghana) \$55,650.00
PPD 46/02 Rev.1 (I)	Assistance à la formulation d'un projet de développement industriel et commercial des bois de feuillus d'essences secondaires sur une base durable au Guatemala (Guatemala) \$50,000.00

- (ii) autoriser le financement des avant-projets ci-après approuvés à la présente session, en vue de leur exécution immédiate:

PPD 40/02 Rev.1 (F)	\$71,232.00
PPD 44/02 Rev.1 (F)	\$91,245.00
PPD 47/02 (F)	\$53,000.00
PPD 39/02 Rev.2 (I)	\$55,650.00

- (iii) autoriser le décaissement de fonds supplémentaires pour poursuivre l'exécution de l'activité suivantes:

PP-A/23-63	\$43,000.00
------------	-------------

- (iv) autoriser le financement des avant-projets ci-après approuvés à la présente session, en vue de leur exécution immédiate, dès que les fonds qui y sont affectés seront disponibles dans le Compte spécial:

PPD 37/02 Rev.1 (F)	\$64,914.00
PPD 38/02 Rev.1 (F)	\$44,456.00
PPD 4/00 Rev.3 (I)	\$28,090.00
PPD 46/02 Rev.1 (I)	\$50,000.00

3. Décide d'autoriser le financement pour exécution immédiate, des Projets suivants approuvés lors de sessions antérieures

PD 41/99 Rev.4 (M)	\$261,081.00
PD 14/00 Rev.5 (F)	\$698,662.00

4. Décide d'autoriser le financement pour exécution immédiate des activités suivantes avec les ressources obtenues de contributions volontaires:

- Groupe consultatif de la société civile
[Décision 2(XXXII)] – \$50,000.00
- Préparatifs à la renégociation de l'AIBT de 1994
[Décision 4(XXXII)] – \$50,000.00
- Contribution de l'OIBT au Sommet mondial sur le développement durable (SMDD) 2002
[Décision 5(XXXII)] – \$50,000.00
- Organisation des travaux au titre de l'AIBT de 1994
[Décision 8(XXXII)] – \$60,000.00
- Application et respect des lois forestières en Afrique
[Décision 9(XXXII)] – \$50,000.00
- Aménagement forestier durable dans le bassin du Congo
[Décision 10(XXXII)] – \$252,000.00
- Rôle potentiel des approches progressives de la certification dans les pays producteurs de bois comme outil de promotion de l'aménagement forestier durable
[Décision 11(XXXII)] – \$297,980.00

5. Décide d'autoriser le financement, pour exécution immédiate des activités, avant-projets et projets suivants à partir des ressources du Sous-compte B du Fonds pour le Partenariat de Bali et/ou de ressources obtenues de contributions volontaires

Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets, vingt-quatrième réunion (29 juillet – 2 août 2002)	\$93,500.00
Directives OIBT pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts dégradées et secondaires Décision 3(XXXII)	\$350,000.00
Examen des informations sur l'analyse des cycles de vie des produits ligneux tropicaux (ITTO) PPD 48/02 (M)	\$37,740.00
Examen du marché indien des bois (ITTO) PPD 49/02 (M)	\$103,785.00
Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines PD 124/01 Rev.2 (M) Phase I, Stade 1	\$634,983.00

6. Prie instamment les membres d'envisager le financement des Projets, Avant-Projets et Activités approuvés pour lesquels des fonds ne sont pas immédiatement disponibles,

7. Appelle les Membres à opérer des contributions libres d'affectation au Compte spécial représentant au moins 10% de la valeur totale de leurs promesses de financement, conformément à la Décision 6(XIII), le solde étant constitué des contributions volontaires attribuées aux Projets et Avant-Projets approuvés, et décide en outre que ces contributions libres d'affectation ne seront pas affectées sans l'autorisation préalable du Conseil,
8. Appelle en outre les Membres à opérer aussi des contributions volontaires au Fonds du Partenariat de Bali, en particulier au Sous-compte B de ce Fonds pour financer les Projets, Avant-Projets et Activités qui assistent les Membres dans la réalisation de l'Objectif 2000 de l'OIBT,
9. Prie le Directeur exécutif de poursuivre les consultations avec les bailleurs de fonds potentiels et le Fonds Commun pour les Produits de base afin d'assurer le financement des Projets et Avant-Projets pour lesquels des fonds ne sont pas immédiatement disponibles.

* * *